

Le sol en place est utilisé comme épurateur et comme moyen dispersant.

MISE EN OEUVRE

1. Pose de la boîte et des tuyaux de répartition

Le lit de pose de la boîte et des tuyaux de répartition est constitué d'une couche de sable de 10 cm d'épaisseur sur un fond horizontal. Les tuyaux de répartition ne sont pas perforés. Pour permettre une répartition égale des eaux usées, chaque tuyau de répartition est raccordé à un seul tuyau d'épandage.

2. Pose des tuyaux d'épandage

Les tranchées doivent avoir un fond horizontal. Elles sont parallèles et leur écartement d'axe en axe ne doit pas être inférieur à 1.5 m. Leur longueur maximale est de 30 m. La largeur des tranchées en fond de fouille est de 0.50 m minimum.

Le fond des tranchées se situe en général à 0.60 m sans dépasser 1 m sous la surface du sol (se référer à l'étude de sols).

Le fond de la fouille est remblayé en graviers 10 mm - 40 mm jusqu'au fil d'eau sur une épaisseur de 30 cm et régalé sur toute la surface.

Les tuyaux d'épandage CR4 sont posés sur le gravier.

Une couche de gravier de 0.10 m d'épaisseur est étalée avec précaution de part et d'autre des tuyaux pour assurer leur assise.

Les tuyaux d'épandage sont recouverts par le gravier jusqu'à 0.20 m en dessous du niveau fini.

Tuyaux d'épandage et graviers sont recouverts par un géotextile ayant les caractéristiques suivantes :

résistance à la traction ≥ 12 kN/m, allongement à l'effort maximum ≥ 30 %. Il débordera de 0.10 m de chaque côté des parois de la fouille. Pour assurer la couverture sur l'ensemble de la surface, plusieurs feuilles pourront être utilisées bout à bout, en prévoyant un recouvrement d'au moins 0.20 m.

3. Pose des tuyaux de bouclage

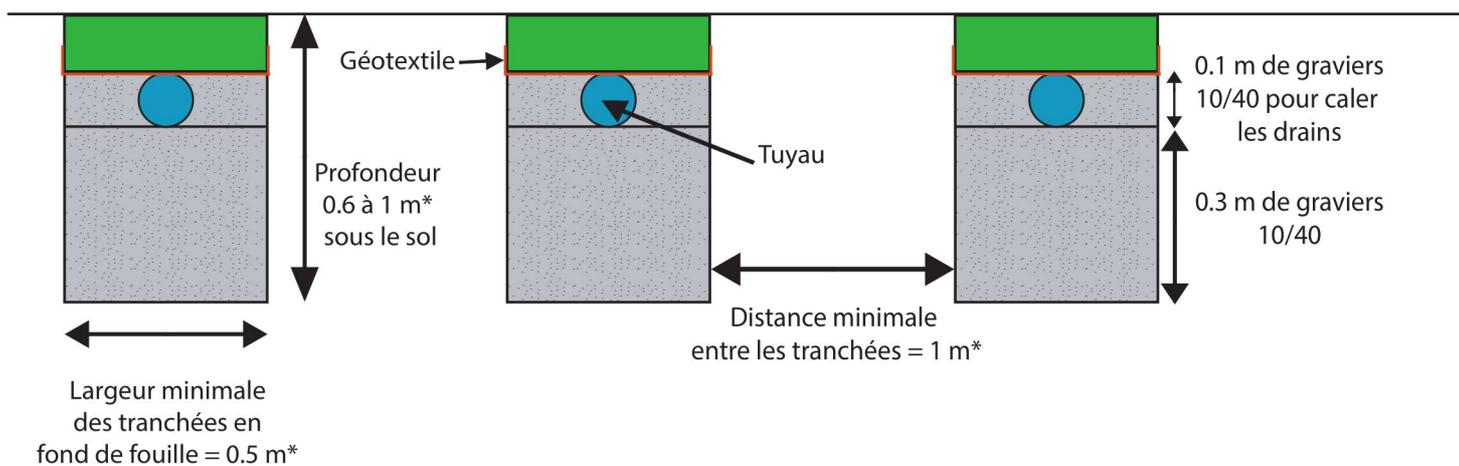
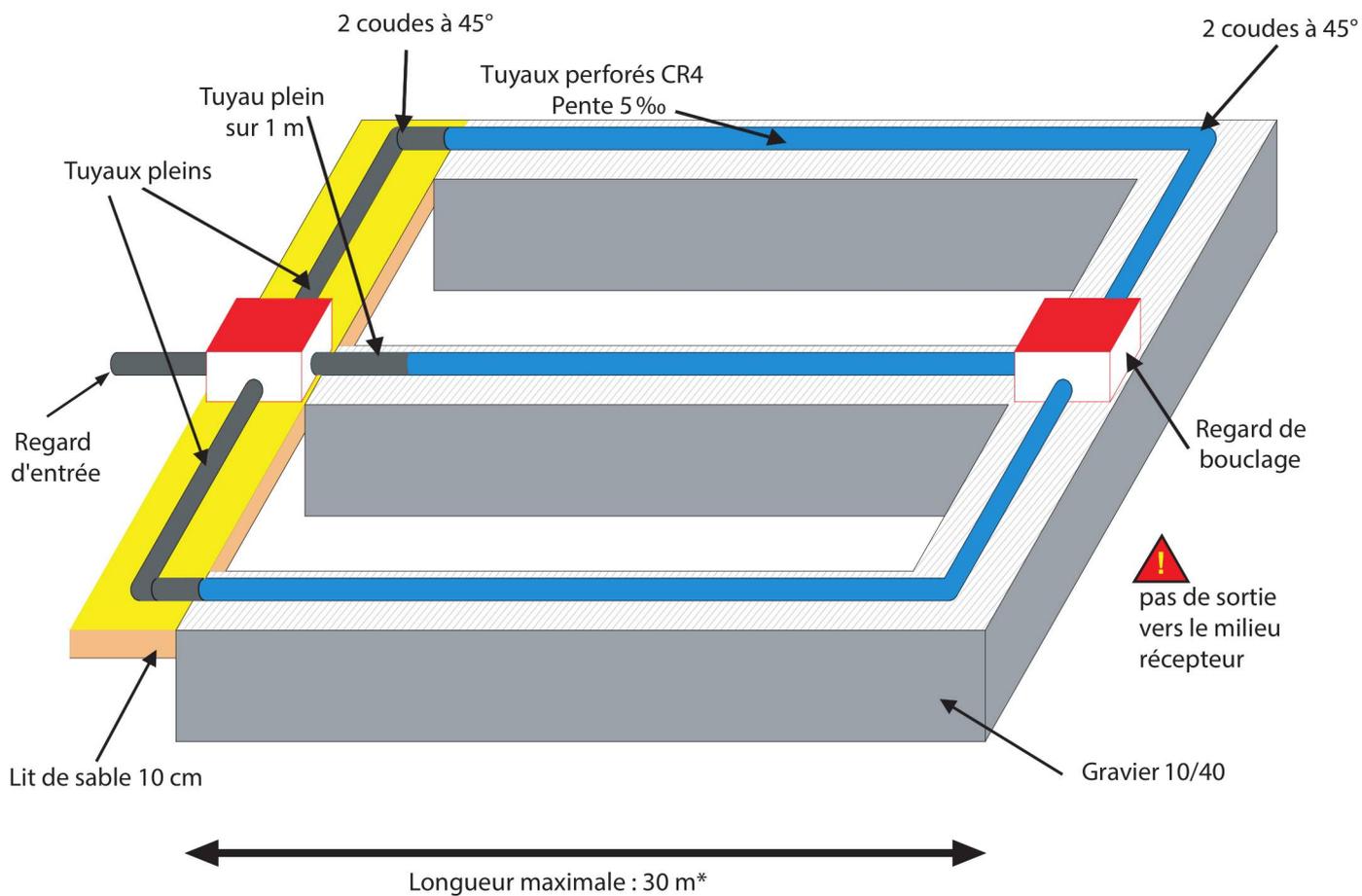
Le bouclage, en extrémité des tranchées, est réalisé à l'aide de tuyaux perforés CR4, raccordés aux tuyaux d'épandage par des regards de bouclage ou de tés posés directement sur le lit de gravier. La jonction entre ces éléments doit être horizontale et stable.

4. Remblaiement

La terre végétale utilisée pour le remblaiement des fouilles est exempte de tout élément caillouteux de gros diamètre. Cette terre est étalée par couches successives directement sur le géotextile, en prenant soin d'éviter la déstabilisation des tuyaux et regards.

Le remblaiement doit tenir compte des tassements du sol afin d'éviter tout affaissement ultérieur au niveau des tranchées, sans compactage du sol. Il est souhaitable de délimiter la zone d'emprise des tranchées pour éviter la circulation d'engins.

Épandage souterrain



* Se référer aux préconisations de l'étude de sol pour les caractéristiques et les dimensionnements des tranchées.